



PREFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

## **A R R Ê T É**

**modifiant l'arrêté n° 2015026-0002 du 26 janvier 2015 portant renouvellement des membres du Comité des partenaires du transport public (CPTP) en Ile-de-France**

**Le Préfet de la région d'Ile-de-France,  
Préfet de Paris  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu** le code des transports, notamment ses articles D1241-67 à D1241-76 relatifs au comité des partenaires du transport public en Ile-de-France,
- Vu** l'ordonnance n° 59-151 du 7 janvier 1959 modifiée, relative à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France, notamment son article 2-1,
- Vu** le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 modifié, relatif à l'organisation des transports de voyageurs en Ile-de-France,
- Vu** le décret n° 2014-530 du 22 mai 2014 relatif au comité des partenaires du transport public en Ile-de-France,
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 2015026-0002 du 26 janvier 2015 portant renouvellement des membres du comité des partenaires du transport public (CPTP) en Ile-de-France,
- Vu** la proposition du syndicat « Fédération des transports CFTC » par courrier du 21 avril 2015,
- Sur** proposition du préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris,

## **A R R Ê T E**

### **Article 1<sup>er</sup>**

A l'article 1<sup>er</sup> - 1) de l'arrêté n° 2015026-0002 du 26 janvier 2015 susvisé, les dispositions :

**« 1. au titre des organisations syndicales représentatives des salariés :**

(...)

- M. Daniel ZIVIC, représentant la Fédération des transports CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). »

sont remplacées par les dispositions suivantes :

**« 1. au titre des organisations syndicales représentatives des salariés :**

(...)

- M. Christian JAUD, représentant la Fédération des transports CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens). »

### **Article 2**

Le préfet, secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 29 avril 2015

Signé : Pour le Préfet de la région d'Ile-de-France, Préfet de Paris, et par délégation,  
L'adjoint au Préfet, Secrétaire Général pour les affaires régionales  
Paul-Emmanuel GRIMONPREZ